



# NOUVELLES DE LA COMMUNE

**Septembre 2025**

## Etat civil

### Anniversaires :

LOHR Marie Thérèse, 86 ans née le 30 juillet 1939  
 LIENHARDT Marie-Louise, 83 ans née le 30 juillet 1942  
 LAMIELLE Christel, 89 ans née le 07 août 1936  
 DE LUCA Mario, 81 ans né le 14 août 1944  
 BUCCI Brigitte, 81 ans née le 12 septembre 1944  
 FLAMANT Marie Jeanne, 80 ans née le 15 septembre 1945  
 HOFFMANN Marie, 84 ans née le 16 septembre 1941.

### Mariages

WEBER Aurélie et HISSINGER Vincent le 05 juillet 2025  
 GRAFF Coralie et REEB Sébastien le 02 août 2025  
 DEBES Valérie et CHRIST Sébastien le 06 septembre 2025  
 ACKER Bernadette et LIENHARDT Didier le 20 septembre 2025

### Décès

MAGGI Enzo le 15 juillet 2025  
 JOST Irène le 26 juillet 2025

## Nouveaux horaires déchèteries à/c 15/09/2025



Déchèterie de BOSENNDORF	Accès libre					Sur RDV
	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	
	FERMÉ	14H-17H45	FERMÉ	14H-17H45	FERMÉ	8H à 11H45 et de 13H à 15H45
Déchèterie de MUTZENHOUSE	Accès libre					Sur RDV
	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	
	14H-17H45	FERMÉ	14H-17H45	FERMÉ	FERMÉ	8H à 11H45 et de 13H à 15H45

\*Rendez-vous à prendre en ligne uniquement pour le samedi sur [www.payszorn.com](http://www.payszorn.com)

Pour toute information, contactez la Communauté de Communes du Pays de la Zorn au 03.88.91.96.58 ou par mail : [secretariat.general@payszorn.com](mailto:secretariat.general@payszorn.com)



## Achat d'un véhicule électrique

La prise en compte de l'augmentation des besoins matériels et des contraintes induites (déchetterie, arrosage, ramassage divers...etc) nécessaires à l'entretien du village ; ont conduit le conseil municipal à décider l'acquisition d'un utilitaire. Afin de tenir compte des orientations écologiques et énergétiques actuelles la solution d'un véhicule utilitaire électrique a été retenue (AETESIA Etlander). L'achat de ce véhicule profite des subventions existantes à ce jour, elles correspondent à environ 80% du cout d'achat total !



## Ouverture de la MAM à/c du 1<sup>er</sup> septembre

La MAM les Mini Arc en ciel à ouvert comme prévu le 1er septembre 2025. Elle permet l'accueil de 8 enfants de 0 à 3 ans du lundi au vendredi.

Une Maison d'Assistantes Maternelles est un regroupement de plusieurs assistantes maternelles souhaitant exercer leur métier

en dehors de leur cadre familial, dans un local pensé et aménagé pour les besoins des enfants et de leur famille. À mi-chemin entre l'accueil individuel et collectif, elles accompagnent les enfants dans leur développement tout en respectant le rythme de chacun.



## Calendrier scolaire 2025 - 2026

	ZONE A	ZONE B	ZONE C
	Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers	Aix-Marseille, Amiens, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Normandie, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Strasbourg	Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles
Prérentrée des enseignants		Vendredi 29 août 2025	
Rentrée scolaire des élèves		Reprise des cours : lundi 1 <sup>er</sup> septembre 2025	
Vacances de la Toussaint		Fin des cours : samedi 18 octobre 2025 Reprise des cours : lundi 3 novembre 2025	
Vacances de Noël		Fin des cours : samedi 20 décembre 2025 Reprise des cours : lundi 5 janvier 2026	
Vacances d'hiver	Fin des cours : samedi 7 février 2026 Reprise des cours : lundi 23 février 2026	Fin des cours : samedi 14 février 2026 Reprise des cours : lundi 2 mars 2026	Fin des cours : samedi 21 février 2026 Reprise des cours : lundi 9 mars 2026
Vacances de printemps	Fin des cours : samedi 4 avril 2026 Reprise des cours : lundi 20 avril 2026	Fin des cours : samedi 11 avril 2026 Reprise des cours : lundi 27 avril 2026	Fin des cours : samedi 18 avril 2026 Reprise des cours : lundi 4 mai 2026
Vacances d'été		Fin des cours : samedi 4 juillet 2026	

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués.  
Les vacances débutant le samedi, pour les élèves qui n'ont pas cours ce jour-là, le départ a lieu le vendredi après les cours.

Les classes quitteront le vendredi 15 mai 2026 et le samedi 16 mai 2026.

### l'Etudiant

## Jours fériés de l'année scolaire 2025-26

Toussaint	Armistice	Noël	Jour de l'an
Samedi 1 <sup>er</sup> novembre	Mardi 11 novembre	Jeudi 25 décembre	Jeudi 1 <sup>er</sup> janvier
Pâques	Fête du travail	Victoire 1945	Ascension
Lundi 6 avril	Vendredi 1 <sup>er</sup> mai	Vendredi 8 mai	Jeudi 14 mai <small>*Pont de l'ascension les 15 et 16 mai</small>
			Lundi 25 mai

## Un parcours exceptionnel

Originaire de la commune, Stéphanie Steinmetz-Bornert a commencé sa carrière en 2007 à l'école des sous-officiers de la gendarmerie à Chaumont. Elle rejoint la garde républicaine en 2008, l'une de ses missions principales est la surveillance et protection de l'Élysée, elle est ensuite affectée à l'école des Officiers de gendarmerie de Melun en 2014. En 2015 elle choisit la section de recherche de Metz, où elle a géré le volet stupéfiant, poste occupé jusqu'en 2018. Elle connaît sa première expérience en tant que commandant en second à la compagnie de Toul, poste occupé pendant quatre ans. Puis de 2022 à 2025, elle a été formatrice à l'école de gendarmerie de Montluçon, avant de prendre son poste de commandant de la compagnie de gendarmerie de Wissembourg.

Mardi 9 septembre 2025, la capitaine Stéphanie Steinmetz-Bornert a été nommée commandant de la compagnie de gendarmerie de Wissembourg, la cérémonie d'une quarantaine de minutes s'est déroulée sur la place de la République de Wissembourg. Âgée de 43 ans, celle qui a fait partie de la garde républicaine est la première femme à diriger la compagnie, elle prend la succession du chef d'escadron Rémi Marconot.



## Ramassage des fruits tombés à terre

En dehors du cas où les fruits sont tombés naturellement, vous n'avez aucun droit. Si vous croisez un arbre fruitier lors d'une promenade, de la même façon, vous ne pouvez pas cueillir ses fruits. Vous pouvez en revanche ramasser ceux qui sont tombés au sol, **en dehors de la propriété, à condition qu'ils soient tombés sur votre propriété, sur la voie publique ou un chemin communal**, bordant la propriété. Attention aux parcelles non clôturées, l'on ne sait pas si la parcelle est un terrain privé ou public.

Au risque de croire qu'ils peuvent ramasser un fruit tombé à terre, alors que s'il est tombé sur la propriété privée du propriétaire de l'arbre, le promeneur pénètre illégalement sur une propriété privée et commet un vol. Dans le doute mieux vaut s'abstenir.

## Ouverture de la mairie

Lundi	08h00	-	12h00
Jeudi	14h00	-	18h00

Permanence élus, 1er vendredi du mois de 19h00 à 21h00.

## Souvenirs / Ecole primaire / 1994

